

Avant la conclusion d'un contrat de fourniture de gaz de pétrole liquéfié en vrac relevant de l'article L.224-17 du code de la consommation, le fournisseur est tenu de remettre au consommateur sur un support durable la fiche standardisée d'information correspondant à son offre.

<b>CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE</b>	Durée de l'engagement :	<b>5 ans</b>
	Initiative de la livraison :	A l'initiative du Client
	Caractéristique de la citerne :	Réservoir 1000 kg Aérien
	Modalité de vente de la citerne :	Vente possible du réservoir au terme du contrat. Prix déterminé au barème Domestique – FlexiPack+, selon ancienneté et type du réservoir.
	Consommation estimée par le Client :	<b>1,37 T / an</b>

<b>PRIX DE LA FOURNITURE DE GPL</b>	Prix du GPL :	<b>2 400,00 € TTC / T</b> Ce prix inclut la TICPE (montant en 2019 de 79,56 € TTC / tonne). Les variations de TICPE seront répercutées de plein droit sur le prix du GPL.
	Frais de livraison :	
	- Du 01/05 au 30/09 de chaque année :	Gratuit
	- Du 01/10 au 30/04 de chaque année :	30€ TTC / commande passée par téléphone 10€ TTC / commande passée en ligne via l'Espace Client
	- Frais de livraison pour Premier plein :	Gratuit
Modalités de modification du prix du GPL :	Prix fixe pendant 1 an. A l'issue de cette période, le prix évolue selon le barème Domestique – FlexiPack+	

<b>FRAIS DE MISE A DISPOSITION DU RESERVOIR</b>	Installation :	0 € TTC
	Location :	120,00 € TTC / an

<b>FRAIS DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LA CITERNE</b>		Inclus dans la location
--	--	-------------------------

<b>FRAIS DE SORTIE DU CONTRAT</b>	Frais de dédit : Résiliation après le délai de rétractation et avant mise en place du réservoir :	545 € NET
	Retrait de la citerne :	360,00€ TTC
	Neutralisation éventuelle de la citerne :	Sur devis
	Reprise du gaz restant dans le réservoir < 500 kg :	158,40 € TTC
	Reprise du gaz restant dans le réservoir > 500 kg :	501,67 € TTC
	Pénalités en cas de résiliation anticipée sur la durée initiale du contrat :	777,59 € NET (au prorata temporis des années restant à courir)

<b>AUTRES FRAIS</b>	Programme Sécurité Environnement :	6 € TTC/ facture de livraison
---------------------	------------------------------------	-------------------------------

<b>OPTIONS</b>	Prix fixe :	1 an gratuit 2 ans (72€ TTC/an sur la durée du prix fixe) 3 ans (115.20€ TTC/an sur la durée du prix fixe)
	Avoir commercial :	Selon offre commerciale
	Avoir conversion Fioul :	Selon offre commerciale
	Chèque Eco Entretien	Selon offre commerciale
	Avoir Offre DUO :	Selon offre commerciale
	Jauge Connectée :	50,00 € TTC / an

**Somme des frais sur la durée du contrat** (hors fourniture de GPL, avec retrait de la citerne en fin de contrat et sur la base de deux livraisons annuelles (une livraison pour une commande passée par téléphone entre le 1/10 et le 30/04 et une livraison pour une commande passée entre le 01/05 et le 30/09) : **1 170,00 € TTC**

**Estimation du coût annuel\*** sur la base de deux livraisons par an (une livraison pour une commande passée par téléphone entre le 1/10 et le 30/04 et une livraison pour une commande passée entre le 01/05 et le 30/09) : **3 522,00 € TTC**

\* Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base de la consommation estimée par le consommateur ou, à défaut, d'une consommation de 1,37 tonne de GPL, correspondant au volume moyen d'énergie consommé en France pour le chauffage et la fourniture d'eau chaude d'une résidence principale.

En cas de modification des conditions contractuelles relatives aux prix et frais indiqués, le consommateur en sera informé par écrit au moins un mois avant. Tant qu'il n'aura pas accepté les nouvelles conditions, il pourra résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit de dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.

(1) Le prix HT est fixe. Le prix TTC peut subir les fluctuations des taxes et autres contributions obligatoires communes à tous les fournisseurs.